

# PROJET PÉDAGOGIQUE

DE L'ACCUEIL DE LOISIRS "LES JULIENNES"



**ORGANISATEUR D'ACCUEIL:**

MAIRIE DE GUERVILLE  
4 PLACE DE LA MAIRIE  
78930, GUERVILLE  
01.30.42.63.22

**STRUCTURE ALSH  
"LES JULIENNES":**

14 RUE PASTEUR  
78930, GUERVILLE  
01.30.42.66.01

# Sommaire :

## **I. Présentation de la ville**

## **II. Histoire de l'urbanisation de Guerville**

- Les infrastructures du territoire
- les partenaires

## **III. Présentation de l'ALSH « Les juliennes »**

- Implantation géographique
- L'aménagement de la structure

## **IV. Caractéristiques du public accueilli**

- Données sociologiques
- Développement physique
- Développement intellectuel et affectif
- Développement de la personnalité

## **V. Les objectifs pédagogiques de l'accueil de loisirs**

- Modalités d'accueil des enfants atteints de trouble de la santé ou porteurs de handicaps.

## **VI. Fonctionnement**

- Journée type mercredis et vacances scolaires
- Le matin
- Le midi
- La sieste
- Le goûter
- Le soir
- Les pauses
- Les activités de l'accueil de loisirs
- L'équipe d'animation

## **VII. Le rôle des animateurs**

- Les animateurs ont pour missions
- Le relationnel animateur/ enfant

## **VIII. Le rôle du directeur**

- Le rôle administratif
- Le rôle formateur
- Le rôle pédagogique
- Le rôle organisateur

## **IX. Gestion de l'équipe**

- Gestion individuelle
- Gestion collective

## **X. La pratique quotidienne**

- Accueil de loisirs
- Sortie pédagogique

## **XI. Modalités d'évaluation**

# Présentation du contexte et du public accueilli

## I. Présentation de la ville :

La commune de Guerville se trouve au bord de la Seine, à environ sept kilomètres au sud-est de Mantes-la-Jolie. Cette commune rurale est voisine de l'agglomération de Mantes-la-Jolie et possède une riche histoire s'étendant sur plusieurs siècles.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, les moines prennent possession du village, laissant une empreinte durable. Guerville s'est ensuite développée principalement autour de l'agriculture, s'intégrant harmonieusement dans son paysage vallonné et boisé.

Aujourd'hui, Guerville allie charme rural et modernité, offrant un cadre de vie paisible tout en étant proche de grandes villes comme Paris. Elle fait partie de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise depuis 2016.

La ville est composée de 2124 habitants en 2021. (source INSEE)

## II. Histoire de l'urbanisation de Guerville :

Guerville, une commune située en France, a connu une urbanisation progressive au fil des décennies. Initialement un village rural, son développement a été marqué par une augmentation de la population et une expansion des infrastructures. Cette urbanisation s'est traduite par la construction de nouvelles habitations, d'équipements publics et de commerces, attirant des familles cherchant un cadre de vie paisible à proximité des grandes villes.

Les défis liés à cette urbanisation incluent la gestion de l'espace, la préservation de l'environnement et l'amélioration des transports. Les autorités locales s'efforcent de concilier développement économique et qualité de vie pour les habitants, tout en intégrant des projets de durabilité. Ainsi, Guerville évolue en un lieu dynamique qui reflète les tendances contemporaines de l'urbanisation tout en préservant son caractère rural.

### Les infrastructures du territoire :

La commune possède divers infrastructures sur son territoire :

- La mairie
- Deux écoles (une élémentaire, une maternelle)
- Un accueil collectif de mineur
- Une bibliothèque
- Une maison de santé
- Des parcs et espaces verts
- Des équipements sportifs
- Une salle polyvalente
- Divers commerces (Coccimarket, boulangerie...)

## **Nos partenaires :**

Plusieurs partenaires interviennent dans le bon fonctionnement de la structure et l'organisation des activités de l'ALSH :

- **La société de restauration collective** : Yvelines Restauration
- **Les partenaires financiers** : la SDJES, la CAF et les familles
- **Les collaborateurs familiaux de la commune** : les services municipaux de la commune, les associations sportives et culturelles, le CCAS, la boulangerie, Coccimarket

## **III. Présentation de l'ALSH Les Juliennes :**

### **Implantation géographique :**

L'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) de Guerville est une structure municipale destinée aux mineurs de **3 à 12 ans**.

Elle fait partie du Service Municipal Enfance Jeunesse et est sous la responsabilité de la mairie, ayant le statut de collectivité territoriale.

L'ALSH peut accueillir jusqu'à **80 enfants** : 40 de plus de 6 ans et 40 de moins de 6 ans.

La structure est ouverte durant l'année scolaire et également pendant les vacances scolaires, de **7h15 à 19h00**, à l'exception des week-ends et jours fériés.

**Adresse** : 14 Rue Pasteur  
78930 Guerville

**Téléphone** : 01.30.42.66.01

**Email** : [alsh-lesjuliennes@guerville.org](mailto:alsh-lesjuliennes@guerville.org)

### **L'aménagement de la structure :**

L'accueil de loisirs a une superficie de 350m<sup>2</sup> et se compose de la manière suivante :

- Un hall d'accueil de 54 m<sup>2</sup> avec un couloir amenant aux portes manteaux, aux salles d'activités, aux toilettes, à la cuisine et aux bureaux.
- Une salle d'activités pour les 7/12 ans de 82,3 m<sup>2</sup> avec une issue de secours, un lavabo pour le nettoyage et rinçage des activités salissantes et des grands placards pour le matériel pédagogique.
- Un local ménage de 3,6 m<sup>2</sup>.
- Un local rangement de 5,3 m<sup>2</sup>.
- Trois blocs sanitaires (garçons, filles, adultes/handicapés) pour une surface de 11,7 m<sup>2</sup>.
- Un bureau du responsable de 12,2 m<sup>2</sup>.
- Un bureau animateur de 12,9 m<sup>2</sup> avec un accès direct au dortoir et un coin infirmerie. Les produits de pharmacie sont dans le placard ainsi que le cahier des soins à remplir.

- Une cuisine de 18 m<sup>2</sup> avec accès direct à la salle des maternels.
- Un dortoir de 27 m<sup>2</sup> avec un accès à la salle d'activités des maternels.
- Un bloc sanitaire 3/6 ans de 10,1 m<sup>2</sup>.
- Un local de rangement de 8,8 m<sup>2</sup> pour les jeux sportifs.
- Une salle d'activités des 3-5 ans de 96 m<sup>2</sup> avec une issue de secours et une grande baie vitrée donnant sur l'espace extérieur de jeux.
- Deux grandes salles au sous-sol pour des grands jeux.

Les locaux sont implantés dans une zone pavillonnaire au sein d'une parcelle de terrain clôturée dans laquelle sont installés : un espace de jeu en pelouse, une aire de jeu en béton avec des aires de jeux pour toutes les tranches d'âges et un city stade.

#### IV. Caractéristiques du public accueilli :

L'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) de Guerville accueille des mineurs de 3 à 12 ans, avec un responsable et un adjoint, tous deux titulaires du BPJEPS. Les enfants sont répartis par tranches d'âge dans des salles distinctes, avec des activités adaptées à leurs besoins.

L'ALSH peut accueillir jusqu'à 80 enfants (40 de plus de 6 ans et 40 de moins de 6 ans).

Bien que les effectifs soient généralement stables, une légère baisse est observée pendant les vacances scolaires. La répartition par sexe est équilibrée. La majorité des enfants provient de familles relativement aisées, avec une augmentation des familles monoparentales. De plus, l'arrivée de logements sociaux a augmenté le nombre d'enfants vivant en zone HLM.

Les enfants sont soutenus par leurs parents, affichent de bons résultats scolaires et participent souvent à des activités extrascolaires. Ils sont curieux et exigeants quant aux activités proposées.

#### **Développement physique :**

- **3-5 ans** : Les enfants explorent leur motricité à travers le jeu, développant des compétences essentielles.
- **6-10 ans** : Ils s'engagent dans des jeux de règles, développent leurs compétences sportives et favorisent la socialisation.

#### **Développement intellectuel et affectif :**

- **3-5 ans** : Les enfants participent à des jeux de construction et commencent à développer leur capacité de représentation, marquée par une pensée intuitive.
- **6-10 ans** : Les enfants acquièrent une logique concrète, comprenant mieux le temps et l'espace, et commencent à former leurs propres valeurs. Les équipes d'animation doivent encourager leur créativité et leur expression personnelle.

#### **Développement de la personnalité :**

À partir de 6 ans, les enfants développent une personnalité polyvalente, se mesurant à travers la compétition. Ils manifestent un sens aigu de la justice et acceptent bien des responsabilités, renforçant ainsi leur estime de soi.

## V. Les objectifs pédagogiques de l'accueil de loisirs :

| <b>Grand axes du PEDT</b><br>(projet éducatif du territoire)                                                                                       | <b>Objectifs généraux</b>                                                               | <b>Objectifs opérationnels</b>                                                                             | <b>Moyens correspondants</b>                                                                                                                                                                                                                                |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Favoriser la participation des enfants à la vie quotidienne<br><br>Prendre en compte l'identité de chaque enfant dans son épanouissement quotidien | Permettre à l'enfant d'être autonome dans ses choix lors des temps de la vie collective | Développer la capacité de l'enfant à exprimer ses préférences et à prendre des temps collectifs            | -Les enfants circulent librement dans les coins jeux<br><br>-L'équipe se rendra plus disponible pour satisfaire chaque individu<br><br>-Rassemblement tous ensemble                                                                                         |
| Inciter la communication entre l'équipe, les enfants, les parents et les élus                                                                      | Favoriser les relations fondées sur le respect mutuel et la tolérance                   | Instaurer un climat de convivialité et d'échanges entre l'équipe d'animation et les enfants et les parents | -Prise de paroles quotidienne des enfants sur les activités proposées<br><br>-L'animateur est un modèle et entretient ses relations grâce à la communication et le dialogue.<br><br>-Prendre le temps de s'informer auprès des parents des éventuels soucis |
| Amener les enfants à découvrir, à mieux connaître et s'approprier leur environnement                                                               | Développer la créativité et l'imaginaire de l'enfant                                    | Initier les enfants à la découverte des activités ou animations dites « nouvelles »                        | -Découverte des matériaux pour les activités de type manuelles<br><br>-Mise en place de jeux sportifs et collectifs, d'activités manuelles, scientifiques et d'expression<br><br>-Mise en place d'activités dans la commune (forêt, bibliothèque...)        |

### Modalités d'accueil des enfants atteints de trouble de la santé ou porteur de handicaps:

Selon la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap du 11 février 2005, le handicap est défini de la manière suivante :

*«constitue un handicap [...] toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant »*

Notre structure est habilitée à accueillir des enfants porteurs de handicap, cependant aucun enfant nécessite un accompagnement particulier à l'heure actuelle.

## VI. Fonctionnement :

L'accueil de loisirs est déclaré auprès du Service Départemental à la Jeunesse à l'Engagement et Aux Sport (SDJES)

Les activités sont transmises aux parents via le portail famille, BL enfance mais les programmes sont également affichés devant la structure sur le panneau d'affichage.

### **Journée type, mercredis et vacances scolaires :**

#### Organisation du groupe :

Le public maternel est accueilli dans une salle aménagée en fonction de leurs tranches d'âge, avec un espace dédié à la lecture, un coin dînette, ainsi que divers jeux de société et jeux de construction.

Le public élémentaire est accueilli dans la salle principale, qui comprend un coin jeux de construction, un coin lecture et un coin jeux de société.

Les animateurs tourneront sur les différents groupes tout au long de l'année, de façon à ce que chaque enfant ait la possibilité de prendre ses repères par rapport à l'équipe d'animation. Cela permet aussi aux animateurs de varier leurs champs d'action et de se perfectionner dans des modes d'animation différents.

#### **Matin :**

L'accueil de loisirs ouvre ses portes à 7h15, l'équipe d'animation présente, lève les stores et aménage les espaces de jeux.

Cependant, tous les animateurs ne font pas l'accueil car le fonctionnement nécessite des arrivées échelonnées pour éviter le surplus d'heures effectives de travail (par groupe de deux animateurs : 7h15 – 17h15, 8h00 – 18h00, 8h30 – 18h30 et 9h00 – 19h00).

Les animateurs se relayent, à l'aide d'un planning bien défini.

Nous accueillons donc les parents et enfants jusqu'à 9h30, en prenant bien soin de s'informer auprès d'eux d'un souci ou d'une recommandation quelconque.

Les animateurs transmettent au directeur de la structure les informations importantes mais également à leurs collègues. Un cahier d'information est mis à disposition de l'équipe devant la porte d'entrée pour les prises d'informations utiles à l'accueil.

Un animateur s'occupe de noter les enfants présents sur la tablette ainsi que l'échange d'informations avec les parents si besoin sur le cahier. Il doit cependant être auprès des enfants et n'être à l'accueil uniquement à l'arrivée d'un enfant et/ou parent.

L'équipe d'animation se doit d'être force de proposition, afin d'inviter les enfants dans l'atelier de son choix.

Des mini-ateliers sont donc mis en place, chaque animateur est en animation « libre » (jeux de société, activités manuelles, jeux en bois et de construction et jeux intérieurs.)

Les enfants circulent librement dans l'atelier de leur choix.

Les enfants peuvent aussi jouer librement dans le coin « jeux de construction » ou alors profiter de l'espace calme de lecture pour lire une bande dessinée, un album ou un conte.

Au moment de séparer les groupes, les enfants accompagnés des animateurs doivent ranger la grande salle afin que le groupe des élémentaires ne soit pas lésé et puisse ainsi commencer les activités à 9h45 comme le groupe des maternels.

### **Midi :**

Le groupe passe aux sanitaires avant et après le repas. Ils vont donc aux toilettes si nécessaire et se lavent les mains. L'équipe quitte l'accueil une fois les lumières éteintes, les portes closes et les salles rangées.

Pendant les vacances scolaires ainsi que les mercredis, la cantine est installée dans la cantine scolaire de l'école élémentaire.

Les déplacements du groupe de l'accueil de loisirs à la cantine scolaire de l'école primaire se fait en toute sécurité. Les animateurs encadrent les enfants et jeunes comme s'il s'agissait d'une sortie en appliquant la réglementation en vigueur. Quoiqu'il arrive, l'équipe de direction fait en sorte que trois animateurs encadrent ces déplacements.

Les repas ont lieu en un seul service, à 12h, dans l'espace prévu à cet effet. Les enfants de la maternelle quittent l'ALSH vers 11h30, tandis que ceux du groupe élémentaire partent vers 11h45. Cela permet aux plus petits de prendre leur temps pour se rendre à l'espace repas et s'y installer.

Les enfants peuvent discuter entre eux en respectant un fond sonore acceptable pour tous.

Les animateurs mangent à la même table que les enfants.

L'équipe n'oubliera pas de prendre en compte les régimes particuliers (sans porc, sans viande et allergies alimentaires (PAI)...) )

Les enfants participent au rangement et au nettoyage des tables.

Le retour à l'accueil de loisirs s'effectue comme à l'aller dans le même respect de la réglementation en vigueur.

Un temps calme a lieu après le repas, chaque groupe dans sa salle, temps pendant lequel les animateurs présents au déjeuner, en profiteront pour prendre une pause à tour de rôle entre 13h00 et 14h00 (20 min), ou pour préparer les activités à venir.

Les activités débutent au plus tard à 14h30.

Les animateurs se doivent d'encadrer les enfants pendant les activités mais également pendant les temps d'accueil (matin-midi-soir) et avoir toujours les enfants dans leur champ de vision.

### **Sieste :**

Une salle de sieste (dortoir) est mise à disposition dans les locaux.

Un animateur encadre les enfants lors de ce temps de sieste et veille au sommeil des enfants de petite section. Un enfant de moyenne ou grande section peut, s'il le souhaite, participer à la sieste.

Les animateurs restants encadrent les enfants qui ne participent pas à la sieste. Ils proposent donc les activités définies dans le planning au préalable.

Pour les éventuels « accidents », l'enfant doit être nettoyé et changé, le linge sale mis dans un sac plastique et donné aux parents le soir même par l'animateur en charge de l'accueil.

### **Goûter :**

Les animateurs préparent le goûter avec les enfants à 15h45.

Les enfants se rassemblent pour goûter à 16h00 environ.

Ils aménagent eux-mêmes les tables et l'espace. Il peut également se faire sur les espaces verts quand la météo le permet.

Des enfants sous base de volontariat peuvent participer aux tâches du goûter. (nettoyer les tables, servir les verres...)

C'est un temps convivial. Les enfants peuvent discuter entre eux en respectant un fond sonore acceptable pour tous.

L'animateur qui ramène les verres et autres produits en cuisine se doit de faire la vaisselle et le rangement directement après le goûter.

### **Soir :**

Tout comme le matin, les enfants sont en ateliers libres ou finissent les activités qu'ils n'ont pas pu terminer l'après-midi si ils le souhaitent.

Les parents sont accueillis entre 16h30 et 19h00 de manière échelonnée.

L'animateur d'accueil recueille les informations issues des familles et les transmet au directeur, puis les note sur le cahier d'accueil pour le reste de l'équipe.

Il se doit de signaler tout problème que l'équipe a pu rencontrer (maladie, blessures, « oubli » lors de la sieste, soucis de comportement...) aux parents concernés.

L'animateur d'accueil note l'heure de départ sur la tablette.

L'équipe peut alors quitter l'accueil à 19h00, dès lors que les locaux sont rangés, nettoyés, que les portes soient bien closes, les lumières éteintes et les stores fermés.

### **Les pauses :**

Les pauses sont des moments essentiels pour se ressourcer et maintenir la concentration. Elles doivent être prises à l'extérieur des salles de travail, soit à l'extérieur pour les fumeurs, dans les bureaux des responsables ou au sous-sol. Les agents ne peuvent pas rentrer chez eux pendant ces pauses.

La durée d'une pause est de 20 minutes pour 6 heures de travail continu.

Les horaires de pause sont fixés entre 9h et 10h, ou entre 13h et 14h.

L'équipe est informée à l'avance pour garantir une répartition optimale des tâches. Chaque agent doit informer ses collègues de son départ en pause et vérifier qu'aucun autre collègue n'est déjà en pause.

L'animateur doit organiser et planifier les pauses, veiller au respect des horaires, et assurer une reprise efficace du travail après la pause.

Le respect des horaires et une communication claire sont essentiels pour ne pas perturber la sécurité, les enfants ou l'organisation des activités

### **Les activités de l'accueil de loisirs :**

Les réunions de préparation s'effectuent le lundi, mardi et jeudi pour établir le programme du mois suivant mais également préparer les activités des mercredis du mois en cours ainsi que des temps de création de projet ou de formation.

Autrement dit, nous fonctionnons sur une base de planning à thèmes (journaliers mensuels), en étant vigilant à bien varier les activités manuelles et/ou d'expression à l'intérieur et les jeux sportifs collectifs à l'extérieur.

Ainsi, les enfants ont véritablement le choix, à savoir s'ils veulent s'extérioriser pour jouer ou plutôt laisser libre court à leur imagination dans une salle prévue à cet effet.

Toutes ces activités seront pratiquées dans un cadre « ludique », de détente, et convivial.

Leurs durées varient de 1h00 à 1h30 en fonction de la nature de l'intervention et de la concentration de l'enfant.

### **Les 3-10 ans :**

Pendant les temps d'activités, les groupes d'âge se réunissent pour découvrir des activités proposées par les animateurs. Ces derniers adaptent les activités à chaque public, en utilisant des modèles et des explications claires. Les enfants choisissent les activités qui les intéressent le plus.

Les activités sportives se déroulent au gymnase ou sur le city stade, facilitant les jeux collectifs. Les animateurs préparent les terrains et disposent d'une trousse de premiers secours. En cas de soleil, des casquettes, de la crème solaire et de l'eau sont fournis, avec des ré applications de crème toutes les deux heures.

Les jeux sont adaptés selon l'âge des enfants, avec des échauffements pour protéger leurs articulations.

### **Les 11-17 ans**

Les jeunes disposent également de leur propre planning, et les animateurs proposent des activités de manière similaire. La participation au programme n'est pas obligatoire, et ils peuvent modifier leur emploi du temps selon leurs envies. Les activités se déroulent soit dans le local des adolescents, soit sur le city stade ou le gymnase selon le type d'animation.

Nous impliquons les jeunes dans l'organisation de "grands jeux", qui se tiennent chaque semaine pendant les vacances scolaires, où ils peuvent choisir de participer activement ou non. Tous les publics peuvent être associés à ces jeux.

Chaque semaine de vacances, une sortie pédagogique (ludique ou culturelle) est prévue. Selon le type de sortie, nous pouvons amener tous les groupes ensemble ou organiser deux sorties distinctes.

En été, nous proposons des veillées et des nuits à l'accueil, permettant aux jeunes de passer des moments agréables ensemble, en dehors de leur cadre familial.

### **L'équipe d'animation :**

Elle se compose de :

-7 animateurs (dont 4 sont titulaires de la fonction publique territoriale)

-1 responsable diplômée du BPJEPS

Des animateurs extérieurs peuvent intervenir pendant les vacances scolaires pour compléter les effectifs et remplacer les permanents en congés.

Bien évidemment, l'équipe peut se constituer de stagiaires pratique BAFA ou de vacataires non diplômés en respectant bien les taux d'encadrement de la réglementation en vigueur.

### **VII. Le rôle des animateurs:**

#### **Les animateurs ont pour missions :**

- D'assurer la sécurité physique, morale et affective du public
- D'être ponctuels
- De montrer du dynamisme et de la motivation
- De prendre des initiatives individuelles ou groupales
- D'organiser et de se donner les moyens de réaliser et d'atteindre les objectifs énoncés
- De se répartir les tâches et se donner des moyens de contrôle
- D'être solidaires
- De s'adapter et de respecter sa programmation dans le temps et sa réalisation
- D'être apte à créer un climat de détente et de conserver des relations toujours agréables (politesse envers les différents publics...)
- De rester cohérents et en phase avec le projet pédagogique

- De favoriser au cours de la journée l'échange, la remise en question et l'évaluation
- D'être à l'écoute des enfants
- De mener des réunions pédagogiques sur des thèmes particuliers
- De remplir le cahier d'infirmerie en cas de blessures et d'en informer le directeur
- De ranger à sa place le matériel et s'assurer du soin de chacun
- De vérifier les stocks de matériel avant les réunions de planning et avant chaque commande
- De respecter à tout moment le cadre défini par la législation en matière de sécurité et d'hygiène
- D'entretenir des relations de confiance avec les familles et conserver un devoir de réserve sur les informations recueillies
- D'être disponibles pour accueillir les parents et les enfants

### **Le relationnel animateur/enfant :**

Nous mettons un accent fort sur la convivialité et les échanges entre individus, avec des animateurs présents tout au long de la journée, adoptant une attitude exemplaire comme relais éducatif. Il est crucial d'être à l'écoute des enfants et des jeunes pour répondre à leurs besoins. L'utilisation des téléphones est limitée aux pauses ou situations d'urgence, tout comme la musique, qui doit être appropriée.

Les animateurs s'efforcent de maintenir un langage respectueux et adapté au public pour favoriser un climat détendu. Pour les 3-10 ans, ils restent proches des enfants et s'engagent dans des échanges informels, soutenant et valorisant les enfants. Ils doivent éviter de créer des liens affectifs trop intenses lors des dialogues.

Pour les 11-17 ans, les animateurs doivent trouver un équilibre entre encadrement et liberté. Ils établissent des règles claires tout en favorisant un dialogue de confiance, permettant aux jeunes de participer activement à la vie de l'accueil.

Les sanctions doivent être proportionnelles et éducatives, basées sur la compréhension de l'acte commis. En cas de conflit, il est essentiel d'écouter les deux parties pour trouver une solution par le dialogue. Nous nous réservons le droit d'exclure un enfant ou un jeune en cas de comportement dangereux.

## **VIII. Le rôle du directeur :**

### **Le rôle administratif :**

- Signaler tous les accidents et/ou maladies, gérer les déclarations d'accidents
- Établir un rapport journalier des activités proposées
- Prendre en compte les inscriptions et les entrer dans le logiciel prévu à cet effet
- Mettre à jour le registre de présence des enfants, jeunes et animateurs
- Remplir les documents délivrés par la CAF

- Faire un inventaire régulier du matériel et recenser les besoins
- Faire les courses chez les différents fournisseurs
- Remplir et signer le cahier d'infirmier (il est l'assistant sanitaire)
- Gérer les réservations des sorties et des transports
- Faire les demandes de devis des différents prestataires
- Éditer les bons de commande
- Gérer le budget de fonctionnement (tient et rend des comptes)
- Gérer les effectifs d'encadrement d'animateurs
- Gérer les commandes de repas (chauds, froids et pique-nique)

### **Le rôle formateur :**

- Participer aux sensibilisations, aux diverses animations proposées afin de soutenir l'équipe
- Être suffisamment présent sur le terrain et attentif pour que l'équipe se sente soutenue
- Aider les animateurs à trouver des solutions face à leurs problèmes
- Trouver avec l'animateur des outils de façon à répondre à ses besoins de formation
- Être une personne de référence tant sur les plans pédagogiques, relationnels, que sur les plans techniques et méthodiques
- Présenter l'équipe aux personnes extérieures
- Donner des responsabilités aux animateurs
- Informer l'équipe des différents diplômes et métiers de l'animation (ou formations)

### **Le rôle pédagogique :**

- Est le garant du projet pédagogique, tant dans son élaboration que dans son suivi
- Doit être en mesure de dynamiser ou redynamiser son équipe lorsqu'il l'estime
- Être à l'écoute de son équipe et capable d'anticiper les conflits à venir
- Mettre en place des réunions d'équipe régulièrement, afin de réfléchir ensemble sur des points pédagogiques et adopter une ligne de conduite commune
- Informer les familles, les animateurs des modifications de fonctionnement ou des manifestations à venir
- Donner des rôles, être capable de donner des consignes
- Pouvoir apporter des réponses aux questions des animateurs autant qu'il le peut

### **Le rôle organisateur :**

- Élabore le projet pédagogique en concertation avec son équipe
- Être disponible pour un animateur ou son équipe
- Évaluer le travail de son équipe, trouver des outils d'évaluation
- Organiser et gérer des menées de réunion
- Organiser un séjour été en respectant les budgets alloués
- Gérer les stocks de lots pour le week-end en fête
- Organiser les stands d'animation pour le week-end en fête
- Gérer et commander les structures gonflables et autres animations.

### **IV. Gestion de l'équipe :**

#### **Gestion individuelle :**

La majorité des animateurs présents les mercredis et pendant les vacances scolaires sont expérimentés et/ou diplômés du BAFA depuis plusieurs années. L'équipe permanente travaille à l'accueil de loisirs, à l'accueil périscolaire et assure la continuité des informations avec le directeur.

Des temps de concertation sont organisés chaque semaine pour améliorer les pratiques, préparer les vacances et faire le bilan des activités.

Les animateurs permanents jouent un rôle de référents, soutenant les nouveaux animateurs et pouvant mener des réunions sur des thèmes pédagogiques. Les animateurs en stage pratique BAFA bénéficient d'un suivi régulier pour identifier leurs besoins de formation.

La communication est essentielle en cas de conflit interne. L'écoute active et la reformulation des propos sont privilégiées pour éviter les malentendus et trouver des solutions collaboratives.

#### **Gestion collective :**

Les réunions régulières favorisent l'échange et la convivialité, renforçant la cohésion de l'équipe. La responsable doit encourager un climat de confiance, écouter les propositions et s'assurer que chaque membre puisse s'exprimer. En cas de participant en retrait, la responsable doit l'inciter à prendre la parole.

Les décisions sont prises de manière collective, dans un esprit démocratique, et le directeur tranchera en cas d'égalité. La réflexion continue sur les améliorations à apporter assure une ligne de conduite cohérente, favorisant la motivation et l'unité au sein de l'équipe.

Les réunions permettent également de partager des informations sur le fonctionnement de l'équipe. Si des tensions surviennent, le directeur doit intervenir pour anticiper les conflits et permettre à chacun d'exprimer ses ressentis.

Un animateur peut développer un projet d'animation, en recueillant des idées et en rédigeant un plan qu'il présentera à l'équipe pour obtenir des conseils. Le directeur évaluera la mise en œuvre de ce projet et valorisera le travail réalisé.

## V. La pratique quotidienne :

### **Accueil de loisirs :**

Nous respecterons le taux d'encadrement réglementaire : un animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans et un animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans. Les animateurs devront faire preuve de bon sens et d'adaptation, en étant attentifs aux besoins des enfants et des jeunes.

Tous les enfants doivent participer aux ateliers et ne doivent pas rester inactifs.

Le directeur joue un rôle moteur, en maintenant une attitude dynamique et en veillant à la présence et à la disponibilité des animateurs. Il est impératif qu'aucun enfant ne soit laissé seul, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur.

La ponctualité des activités est essentielle pour permettre aux enfants de profiter pleinement de leurs moments de création. La sécurité est une responsabilité collective ; chacun doit être vigilant et anticiper les dangers potentiels, en expliquant les règles de vie et de sécurité.

Lors des animations, les impératifs de sécurité doivent être strictement respectés, notamment en ce qui concerne le matériel utilisé. Une pharmacie, placée hors de portée des enfants, sera toujours disponible et régulièrement vérifiée par le directeur, qui tiendra à jour les registres d'infirmerie et de présence des enfants. Il est également responsable de la mise à jour des feuilles d'heures du personnel et du relevé de fréquentation mensuel.

Enfin, nous avons la responsabilité de maintenir la propreté et la sécurité des locaux.

### **Sortie pédagogique :**

**Préparation avant la sortie :** Les enfants sont répartis entre les adultes, chaque animateur connaissant son rôle. Un animateur, désigné comme chef de convoi, aura la liste des participants. Deux animateurs s'occupent des pique-niques et des fournitures (eau, casquettes, crème solaire, trousse à pharmacie). Le trajet est planifié à l'avance, et chaque animateur doit avoir les numéros d'urgence et l'adresse de la destination. Il est essentiel de signaler un lieu de rassemblement lors des sorties dans des lieux très fréquentés.

**Pendant la sortie :** Le responsable respecte les consignes de sécurité du lieu. En cas de retard, il informe le secrétariat. Pour tout incident, il appelle les secours et en informe le service hiérarchique et les familles. Une déclaration d'accident doit être complétée dans les 48 heures.

**Sortie en car/bus :** Avant et après chaque montée et descente, les enfants sont comptés. Le véhicule doit être équipé d'un extincteur et d'une trousse de premiers soins. Tous les enfants doivent être attachés et rester assis pendant le trajet. Après la descente, un animateur vérifie qu'aucun enfant ne reste dans le car.

**Baignades :** Le directeur veille au taux d'encadrement : un animateur pour 5 enfants de moins de 6 ans et un pour 8 enfants de plus de 6 ans. Les baignades doivent se faire dans des zones surveillées, sauf si l'équipe comprend un animateur diplômé. Avant de se baigner, l'équipe doit informer le maître-nageur du nombre d'enfants présents et suivre les consignes du centre nautique.

## XI.Modalités d'évaluation :

| Rappel de l'objectif opérationnels                                                                                 | Résultats attendus                                                                                                                                                                                              | Rappel des actions                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Critères                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Moyens et outils                                                                                                                                                                                              |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Instaurer un climat de convivialité et d'échanges entre l'équipe d'animation, les enfants et les parents           | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Le public prend du plaisir à évoluer dans la structure dans une ambiance générale saine</li> <li>-Retour positifs des parents sur la qualité de la structure</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Prise de paroles quotidienne des enfants lors des moments collectifs</li> <li>-L'animateur est un modèle référent et entretient ses relations grâce à la communication et le dialogue</li> <li>-Prendre le temps d'échanger avec les parents sur d'éventuelles problématiques</li> </ul> | <p><u>Quantitatifs:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Nombre de conflits observés</li> <li>-Nombre d'enfants prenant la parole lors des moments d'échanges en groupe</li> </ul> <p><u>Qualitatifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Brassage des groupes d'enfants</li> <li>-Qualité des échanges avec les parents et les enfants</li> <li>-Enthousiasme des enfants à venir sur la structure</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Bilan tous les mois et à chaque période de vacances avec l'équipe</li> <li>-Observations</li> <li>-Retour des parents</li> <li>-Retours des enfants</li> </ul>        |
| Initier les enfants à la découverte des activités ou animations dites « nouvelles »                                | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Les enfants participent d'eux-même à des activités nouvelles</li> <li>-Les activités proposées sont diverses et variées</li> </ul>                                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Découverte de matériaux pour les activités de type manuelles</li> <li>-Mise en place de jeux sportifs et collectifs, d'activités manuelles, scientifiques et d'expression</li> <li>-Mise en place d'activités dans la commune (environnement et structures municipales)</li> </ul>       | <p><u>Quantitatifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Nombre d'enfants intéressés par le choix d'activités</li> <li>-Nombre d'enfants utilisant le nouveau matériel en respectant son utilité et son coût</li> </ul> <p><u>Qualitatifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Qualité des animations proposées et des domaines de compétences de l'équipe</li> <li>-Durée de vie du matériel</li> </ul>      | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Retour des enfants à l'oral</li> <li>-Observations directes et gestions des stocks</li> <li>-Bilan tous les mois et à chaque période de vacances en équipe</li> </ul> |
| Développer la capacité de l'enfant à exprimer ses préférences et à prendre des décisions lors des temps collectifs | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Les enfants prennent la parole sans gêne lors des moments de rassemblement</li> <li>-L'enfant propose des activités par lui-même</li> </ul>                             | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Les enfants circulent librement dans les coins jeux prévus à cet effet en présence des animateurs</li> <li>-L'équipe se rendra plus disponible pour satisfaire chaque individu</li> <li>-Rassemblements collectifs</li> </ul>                                                            | <p><u>Quantitatifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Nombre d'enfants qui prennent la parole lors des moments collectifs</li> <li>-Nombre d'enfants qui proposent des activités d'eux-même.</li> </ul> <p><u>Qualitatifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Implication et enthousiasme des enfants lors des activités</li> </ul>                                                                       |                                                                                                                                                                                                               |